

## IBR: «Objectif 2022»

### A partir de 2017, la chasse aux bovins IBR gE + commence!

L'avenir de la lutte IBR a beaucoup été discuté ces derniers mois au Fonds sanitaire. L'Agrofront (FWA, ABS, BB) a donné son accord sur le schéma d'évolution repris ci-dessous.



L'objectif est d'atteindre l'**assainissement** (absence de bovins gE+) en 2022.

L'accord est pris quant au calendrier et sur les «grandes lignes», il reste à le couler dans un texte légal.

Pour atteindre cet objectif, il est envisagé de «resserrer l'étau» autour des troupeaux I2, et ce à partir de 2017.

Comment?

- par un bilan sérologique annuel obligatoire dans les troupeaux I2

- par le blocage des bovins gE+ dans Sanitrace avec seule issue possible, l'abattoir.

**A terme, le statut I2 disparaîtra.**

Tout éleveur sous statut I2 doit donc envisager de passer au statut I3.

**ATTENTION!**

Les troupeaux qui ne sont pas correctement vaccinés ou qui ne prennent aucune mesure de bio-sécurité auront besoin d'en moyenne 4 ans pour que les cor-

rections apportées leur permettent d'éviter les contraintes en 2017.

**2017 - 4 = 2013, nous y sommes!**

Il s'agit donc pour ces troupeaux de corriger dès maintenant la gestion de leur statut.

Il faut en effet avoir et garder à l'esprit que la vaccination pratiquée en statut I2 est un MOYEN, et non une fin en soi.

**Vous venez à la Foire?  
Venez en parler avec nous!**

# Foire de Libramont

Nous sommes tous des enfants de la Terre

Du 26 au 29 juillet 2013

Rendez-nous visite sur notre stand situé dans le Hall 1 (Walexpo, stand 33H-1.19)



# Vaccination IBR et protection: rappel!

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'ARSIA, les statistiques relatives aux pertes de statut IBR ont suscité l'étonnement de certains membres.

Le Dr M. Lomba avait en effet présenté le graphique, extrait du rapport d'activités 2012\* de l'ARSIA (p.41) et qui illustre l'évolution de la proportion de troupeaux indemnes (I3 et I4) détectés comme infectés lors du dépistage annuel de maintien du statut.

Contrairement aux idées reçues, les chiffres des 5 dernières années démontrent que les troupeaux ayant le statut I3 ont **3 à 5 fois plus de risques** d'être détectés positifs lors du maintien annuel et donc de perdre leur statut, que les troupeaux qualifiés I4.

« Comment est-ce possible? Les troupeaux I3 sont vaccinés, contrairement aux I4, ils devraient donc être mieux protégés? », s'étonnait un membre de l'assemblée ...

## Plusieurs éléments de réponse :

1. Il s'agit de **chiffres avérés** même s'ils confirment ce que l'ARSIA met en avant depuis 2007, à savoir que le risque de se faire infecter n'est pas lié au statut vaccinal du troupeau et encore moins de son statut.

2. **La vaccination IBR ne PROTEGE PAS** les animaux (et un troupeau) **de l'INFECTION**. Cette notion n'est toujours pas acquise sur le terrain alors que cela fait plus de 5 ans que l'ARSIA et les vétérinaires répètent que le vaccin **n'est pas** un « bouclier » anti-virus mais plutôt une **PRISON**. En effet, la vaccination agit principalement en réduisant la quantité de virus émise lors des phases de ré-excrétion, survenant à intervalles réguliers et notamment lors d'un vêlage. D'autre part, un bovin même régulièrement vacciné, deviendra inévitablement **porteur à son tour du virus IBR**, s'il le rencontre.

3. Ce qui influence réellement le risque de contamination est la **POLITIQUE D'ACHAT**. Or, on remarque que les détenteurs de troupeaux I3 achètent plus fréquemment des bovins issus de troupeaux infectés (I2), ce qu'on n'observe pas chez leurs collègues I4. Ces

derniers misent donc essentiellement sur la **prudence lors des achats** pour rester indemnes alors que les premiers ont le sentiment d'être « protégés » par la vaccination et prennent plus de risques.

4. Dans les cheptels qualifiés I3, **la vaccination est autorisée mais elle n'est pas obligatoire** ! Autrement dit, il n'est pas correct de croire qu'un cheptel I3 est d'office vacciné contre l'IBR. Bien souvent

d'ailleurs, ce n'est pas le cas. Beaucoup de troupeaux I3 sont des troupeaux qui vaccinaient et qui, après avoir obtenu le statut indemne sur base du test ELISA IBR gE, ont arrêté la vaccination de sorte qu'ils se trouvent après quelques années avec une majorité d'animaux non vaccinés, autrement dit, une situation très comparable à celle des cheptels I4.

\* Le rapport d'activités 2012 est disponible sur notre site web - rubrique « Téléchargement »

## La vaccination IBR, puissant outil de lutte... mais pas une « fin en soi »!

Chaque jour, de plus en plus de troupeaux, confirmés infectés en 2007 au démarrage de la lutte volontaire, ont aujourd'hui éradiqué l'IBR et sont devenus I3 grâce à la vaccination intensive et répétée.

Encore une fois, les résultats sur le terrain montrent que dans les troupeaux infectés, la vaccination est une stratégie qui fonctionne et qui conduit vers un statut sanitaire supérieur.

Encore faut-il vouloir améliorer le statut sanitaire de son troupeau en vaccinant correctement et en restant vigilant à ne pas « acheter du virus » (= acheter des bovins porteurs) pendant qu'on tente de s'en débarrasser par la vaccination !

Le danger est grand que certains se « complaisent » dans le statut I2 et ne voient dans la vaccination qu'une manière « simple » de se conformer à la législation IBR. Rappelons que la vaccination répétée telle qu'elle est prévue dans le statut I2, n'est pas une « fin en soi » et qu'elle n'a pour objectif que de permettre l'assainissement « progressif » (sur plusieurs années) des cheptels infectés.

# Délais de notification de naissance : nous pouvons encore nous améliorer!



Dans le cadre de la Certification de nos activités, nous sommes tenus d'évaluer nos performances et d'établir des « Indicateurs de performance » (« KPI ») qui permettent de démontrer que nous rencontrons les objectifs fixés dans le cadre de nos missions officielles.

Les performances de l'Arsia dépendent aussi... des performances de ses membres et du respect des règles fixées dans les différentes législations qui régissent les activités d'identification.

Afin de sensibiliser chacun sur le respect des délais de notification, voici quelques résultats (voir graphiques ci-contre) et commentaires relatifs aux délais de communication des naissances bovines qui, comme régulièrement répété, doit se faire dans les 7 jours de l'événement. Ces résultats portent sur les notifications de naissance des 3 derniers mois, réalisées soit directement par les éleveurs via le portail Cerise, soit encore par envoi postal et traitement par le service d'enregistrement de l'Arsia. Mars, avril et mai représentent les plus gros mois, avec une moyenne de plus de 52 000 déclarations effectuées mensuellement, dans une proportion d'environ 40% de notifications informatiques pour 60% de notifications par envoi postal.

Dans Sanitrace, toutes les dates sont enregistrées, depuis la date de l'événement (naissance, départ, mort...) jusqu'à la date de son encodage en passant par la date de réception de l'information (date postale). Cela permet de mesurer ainsi les délais et de vérifier s'ils sont respectés. Nous pouvons ainsi constater une différence assez grande entre les 2 groupes de notifications.

Ainsi, pour les **déclarations faites par Cerise**, on constate que 90% des notifications sont réalisées dans le délai légal de 7 jours et que 7,5 à 8,5% sont encore notifiées la semaine suivante. Les notifications plus

tardives représentent environ un solde de 2%. D'un mois à l'autre, on peut relever une très légère différence, qui peut sans doute s'expliquer par la sortie de l'hiver et le fait qu'on a un peu moins le temps de s'occuper de la gestion administrative de son troupeau.

Les chiffres des **déclarations faites par papier** sont plus interpellants par rapport aux obligations légales : **seulement 55% environ des notifications sont faites dans le délai légal** et 35% dans les 7 jours qui suivent. Peut-on expliquer cela par le fait que de nombreux détenteurs gardent à l'esprit les délais imposés dans la précédente législation? Il n'en reste pas moins que 10% nous parviennent encore après plus de 15 jours, dont pratiquement 1/3 au-delà d'un mois après la naissance!

Au vu de ces chiffres, nous sommes convaincus que nous pouvons encore améliorer ces performances de communication, certainement pour les déclarations papier, mais aussi pour les notifications par Internet. Si vous avez un ordinateur chez vous et que vous ne l'utilisez pas, c'est le moment de franchir le pas : les applications de Cerise sont très simples à utiliser, et ses enregistrements instantanés vous permettent d'obtenir en retour un grand nombre d'informations utiles pour votre gestion de troupeau au quotidien.

Si l'informatique est un obstacle ou si vous n'avez vraiment pas le temps de vous y mettre, adoptez un rythme hebdomadaire qui vous permettra de respecter mieux le délai de communication : ainsi, prendre l'habitude de

poster son enveloppe « port payé par le destinataire » chaque semaine, quand on fait ses courses ou encore en allant à la messe..., est un bon réflexe qui permet de communiquer ses données dans les délais imposés.

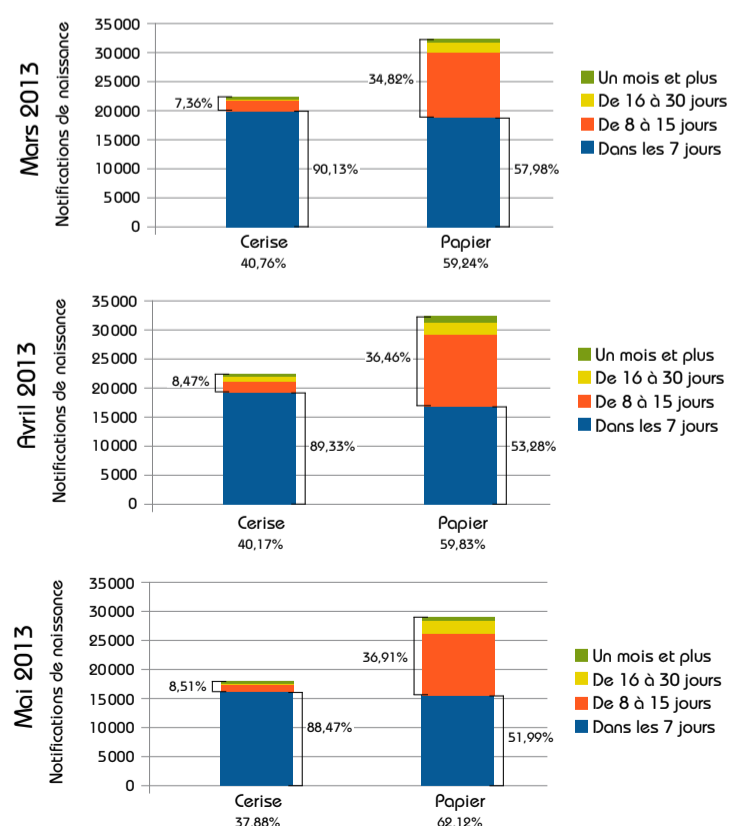
Nous reviendrons à l'issue du trimestre prochain, avec les données des 3 mois à venir, afin d'évaluer si amélioration il y a eu. Pour les adhérents à Cerise, il sera plus aisé de vérifier cette évolution personnelle à l'aide

des petits graphiques qui s'affichent sur leur écran après chaque encodage : un bel outil d'aide et de sensibilisation !

Pour les autres, l'avenir nous dira si une meilleure discipline a été respectée... Rendez-vous en septembre !

J.-P. Dubois

Directeur du département Identification et Enregistrement



# Le laboratoire de l'Arsia s'équipe d'une technique de pointe



L'acquisition très récente par l'Arsia d'un nouvel équipement pour son laboratoire vétérinaire, le premier à en disposer en Belgique, à savoir un « MALDI-TOF », révolutionne nos capacités d'identification des bactéries et des champignons, responsables de maladies chez nos animaux. En voici la présentation en quelques questions-réponses...

## Quels bénéfices ?

- La **précision de l'identification** des bactéries et mycoses est augmentée. Les techniques classiques ont leurs limites dans l'identification précise. Il n'y avait plus guère de possibilités d'évoluer, alors que la technologie du MALDI-TOF (voir photo), est en perpétuelle évolution et permet dès lors de « découvrir » de nouveaux germes,
- La technique permet de mettre bien plus facilement en évidence **plusieurs germes sur le même prélèvement**,
- Dernier avantage, mais non le moindre, un **gain de temps important**: dans 90% des cas, le laboratoire réduit de 1 à 3 jours le délai d'attente pour le diagnostic! De plus, le résultat est transmis dans les 15 minutes au vétérinaire, qui dispose ainsi très rapidement d'un diagnostic précis et peut ajuster rapidement et au mieux son traitement.

## Est-ce suffisant dans la démarche diagnostique ?

La connaissance, même rapide et précise, du germe ne suffit toutefois pas à elle seule. Il reste en effet à évaluer la sensibilité de la

bactérie au antibiotique.

Par exemple, une bactérie *Escherichia coli* identifiée dans un élevage est peut-être résistante à un antibiotique pourtant actif sur une autre *Escherichia coli*, dans une autre exploitation...

L'étape suivante reste donc incontournable, c'est à dire la réalisation d'un antibiogramme qui teste cette sensibilité. Notre laboratoire maîtrise le suivi de ce protocole de manière parfaitement standardisée, avec accréditation depuis de nombreuses années. Les résultats de l'antibiogramme parviennent aussitôt au vétérinaire, qui dispose plus vite encore de tous les éléments pour prescrire le traitement le plus adapté.

## D'autres pistes pourraient-elles être exploitées, en termes de suivi sanitaire ?

Oui, l'appareil permet de créer une **banque de données centralisée**. Les germes sont « fichés », enregistrés, aussi bien à l'échelle de l'exploitation que des niveaux régionaux et nationaux.

Ces données ainsi répertoriées vont nous permettre de suivre l'évolution dans le temps et l'espace de la situation sanitaire

(émergences, réapparition, régression, disparition des maladies,...).

On peut dès lors envisager que disposer de telles informations facilitera et accélèrera la prise de décision par rapport, par exemple, aux vaccinations.

Dans le même cadre, la résistance aux antibiotiques sera suivie de toujours plus près et en continu dans le temps. Cela aidera assurément l'ensemble des professionnels de la santé animale, dont les éleveurs eux-mêmes, à assumer efficacement leurs responsabilités face à cette préoccupante problématique, tant en médecine humaine que vétérinaire.

Voilà autant de bonnes raisons de nous réjouir grandement de disposer d'un tel matériel, qui promet tant l'amélioration de nos services à l'élevage que l'accroissement de la qualité et l'intérêt de notre mission, au laboratoire.



Le « MALDI-TOF » est un spectromètre de masse (MALDI, Matrix-Assisted Laser Desorption/Ionisation - TOF, time-of-flight mass spectrometry). Cette technologie existe depuis longtemps, mais son usage dans le domaine des identifications de germes est très récent (6 ans).

## Rapport d'activités 2012

Publié et présenté lors de notre dernière Assemblée générale, le rapport d'activités 2012 de l'Arsia est disponible sur notre site [www.arsia.be](http://www.arsia.be). En quelques grandes lignes, un aperçu...

### Identification & Enregistrement

En 2012, 11740 troupeaux et 1 204 154 bovins sont enregistrés.

En 10 ans, le nombre de troupeaux s'est réduit de 23% et le cheptel de bovins a diminué de 11,5%.

Grâce à la haute qualité des boucles utilisées, seules 2,75% des boucles ont été remplacées en 2012.

Le nombre de détenteurs de porcs est de 1812, de moutons, 8053 et de volailles, 351.

En 2012, près de 50% des enregistrements des naissances et mouvements ont été réalisés via CERISE. Innovations 2012: la commande de boucles BVD et la possibilité de consulter les statuts IBR de tous les bovins et troupeaux belges.

### Santé animale

Nous avons réceptionné près de 555 385 échantillons et effectué au total 845 783 analyses en 2012.

Nos chauffeurs ont collecté quelques 3 835 cadavres dans les fermes pour l'autopsie. Le nombre d'autopsies a grimpé à 6 478 (vs 4 389 en 2011), consécutivement au

Protocole Avortement et à la Maladie de Schmallenberg.

**Kit Achat:** seulement 17% des animaux achetés sont contrôlés! Or, 0,66% des animaux testés étaient positifs pour la BVD, 0,97% pour la paratuberculose, 8,05% pour la néosporose... Ce n'est pas anodin! Il faut tester les animaux que l'on achète!

**IBR:** 54% des troupeaux ont un statut « indemne d'IBR » (I3 et I4). Une tendance observée au niveau des réinfections: il y a 3 à 5 fois plus de risque de perdre son statut quand on est I3 plutôt que I4 (v. page 2)!

**BVD:** Un plan de lutte national est prévu en 2015... En attendant, seuls 23% des animaux achetés ont été contrôlés! Parmi les tranches d'âge les moins contrôlées, les jeunes animaux de moins d'1 an, pourtant les plus dangereux, on les oublie trop souvent!

**Salmonellose:** Elle augmente chez les poulets de chair et les reproductrices, diminue chez les pondeuses.

Chez le porc, le nombre d'exploitations à risque augmente.. mais le programme de lutte va changer radicalement en 2013-2014.

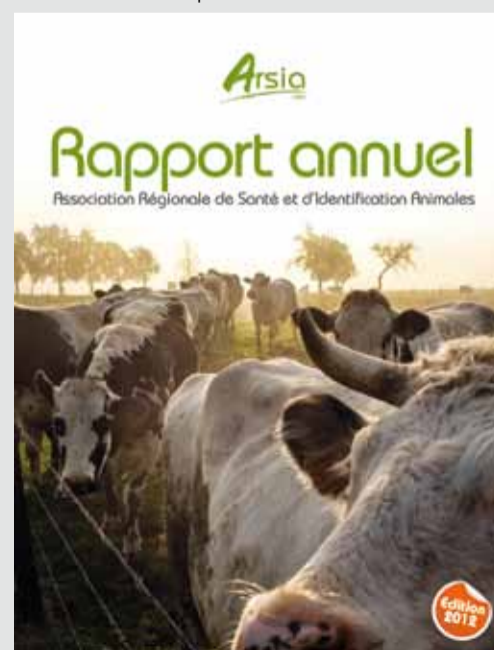
**Le Protocole avortement:** Son utilisation de plus en plus importante permet une couverture assez homogène sur tout le territoire et donne une bonne idée de la présence ou non en Wallonie des maladies incluses dans le Kit d'analyses.

**GPS:** Déjà évoqués à plusieurs reprises dans l'Arsia Infos, nos projets ont étudié la besnoitiose, les veaux mous et le transfert d'immunité. Le dernier GPS en cours concerne la salmonellose bovine. Nous vous en informerons, dès les premières tendances extraites.

**Paratuberculose:** En Wallonie, près d'1 troupeau sur 2 est contaminé, avec un taux moyen d'infection par troupeau de +/- 4,5%. Complémentaire au plan de contrôle CBL, le plan de lutte Arsia révèle dans ses premières tendances qu'un bovin infecté sur quatre est excréteur du germe. L'analyse PCR utilisée dans ce plan de lutte détecte 4 fois plus d'animaux infectés que le test ELISA. L'association des

deux plans est donc recommandée.

Quel que soit le projet, quelle que soit l'activité, l'Arsia en tant qu'Association d'éleveurs, veille à toujours maintenir les techniques, services et recherches en phase avec les réalités pratique et économique du terrain.



# Lutte contre les salmonelles chez les volailles

## Nettoyer et désinfecter efficacement sont indispensables en cas d'infection !



L'édition précédente de l'ARSIA Infos résumait les mesures obligatoires et légales suite à tout contrôle positif à la sortie pour la Salmonelle, chez les poulets de chair et les dindes d'engraissement. Voici dans cette édition une description détaillée d'une des plus importantes mesures dans la lutte contre la Salmonelle, c'est-à-dire le nettoyage et la désinfection.

### Nettoyer et désinfecter, 2 étapes distinctes

Dès qu'un contrôle de sortie des poulets de chair ou des dindes d'engraissement est positif pour la Salmonelle, une des plus importantes mesures dans la lutte contre la Salmonelle consiste en un nettoyage et une désinfection intensifs du poulailler. Il est important de considérer le nettoyage et la désinfection comme deux actions séparées. Souvent, le nettoyage est exécuté d'une façon insuffisante... Fumier et poussières, tous deux pouvant servir de support aux bactéries, sont encore présents au moment où le produit de désinfection est appliqué dans le poulailler. Ces résidus inactivent le produit de désinfection, bien que les fabricants prétendent souvent le contraire.

### Le nettoyage : une phase indispensable

Le nettoyage est trop souvent considéré comme moins important que la désinfection. Pourtant, même le formol ne peut éliminer la Salmonelle, si cette bactérie est cachée dans les résidus de fumier ! Avant de commencer le nettoyage humide, il est donc important d'éliminer le fumier et la poussière autant que possible du poulailler...

Le résultat d'un nettoyage humide dépend de 4 facteurs, c'est-à-dire :

1. La température de l'eau,
2. La concentration du produit de nettoyage,
3. Le temps de contact (entre le produit et la surface),
4. L'action mécanique.

Ces 4 facteurs réunis forment un cercle (le cercle de Sinner, voir figure 1). Les 4 parties de ce cercle ne doivent pas avoir la même taille, mais elles doivent toujours remplir tout le cercle. Selon ce principe, si une partie du cercle diminue, une autre partie doit la compenser. Si vous utilisez par exemple moins de produit de nettoyage, plus d'action mécanique (par exemple une utilisation prolongée du nettoyeur haute pression) est alors nécessaire pour atteindre le même résultat.

Il est recommandé d'utiliser un produit de nettoyage commercial complet et d'appliquer la concentration conseillée par le fabricant. Si on utilise toujours les mêmes produits de base (comme le chlore), le résultat sera moins efficace. En effet, la capacité de dégraissage de ces produits est insuffisante pour l'utilisation dans les poulaillers.

Pendant la phase de nettoyage, il est très important de nettoyer toutes les parties du poulailler. Des places « critiques », souvent oubliées dans le nettoyage, sont les fissures dans le sol et les murs, les ventila-

teurs et les bouches d'évacuation. Un nettoyage profond n'est possible que si on y consacre assez de temps. Le vide sanitaire est nécessaire pour compléter l'action du nettoyage et de la désinfection.

N'économisez jamais sur les produits de nettoyage et l'eau. Force est de constater que dépenser beaucoup pour des compléments à l'eau ou à l'aliment pendant la production est moins remis en question qu'économiser sur les produits de nettoyage pendant le vide sanitaire...

Dans certains cas, surtout dans le cas d'un contrôle de sortie positif pour le type de bactérie Salmonella Java (nom complet: Salmonella Paratyphi B variant Java), un démontage intégral de l'infrastructure du poulailler est nécessaire afin d'éliminer la Salmonelle. Heureusement, ces cas sont plutôt exceptionnels.

### Attention aux détails

Il est parfait d'avoir du matériel séparé pour chaque poulailler, mais sachez que des matériaux mobiles comme les échelles, les brosses et les bottes, peuvent aussi être sales et donc contaminés par la Salmonelle. Ces matériaux doivent également être nettoyés et désinfectés, pas seulement pendant le vide sanitaire, mais aussi régulièrement pendant la production.

Les lieux typiquement oubliés pendant le nettoyage sont l'outillage et les ordinateurs dans le pré-local. Chaque fois qu'on touche aux appareils, on peut transmettre de la poussière (et éventuellement aussi la Salmonelle) dans le poulailler. Ce sont des lieux très délicats à nettoyer, mais dans le cadre d'une lutte « totale » contre la Salmonelle, il faut aussi les inclure dans le nettoyage.

### La désinfection

Comme dans la phase du nettoyage, l'application de la concentration correcte du produit de désinfection est très importante. Attention, le poulailler doit être complètement sec avant de commencer la désinfection ! S'il reste des flaques d'eau, non seulement la concentration, mais aussi l'effet du produit de désinfection, diminuent fortement !

La désinfection peut se faire en dilution dans de l'eau ou par pulvérisation. L'avantage de la première est qu'en outre, on profite de l'action mécanique de l'eau, qu'on n'obtient pas avec la pulvérisation.

Dans le prochain « Arsia Infos », nous vous proposerons quelques exemples pratiques de la lutte contre les salmonelles.



Photo 1 : Présence de fumier dans une mangeoire malgré le nettoyage



Photo 2 : Les fissures contiennent presque toujours du fumier malgré le nettoyage et la désinfection

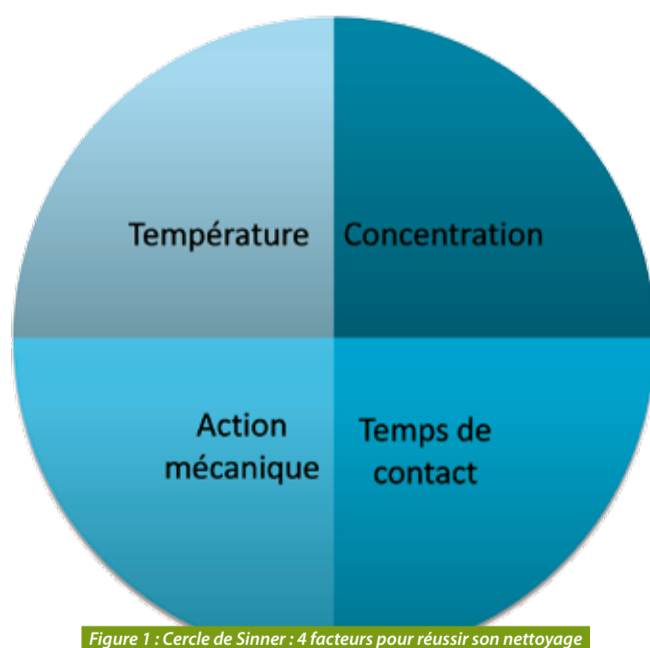


Figure 1 : Cercle de Sinner : 4 facteurs pour réussir son nettoyage

### Contacts

Si vous avez des questions concernant la lutte contre les Salmonelles chez les volailles, vous pouvez contacter le « vétérinaire national Salmonella » de la DGZ, Eva Pierré, au n° tél. 078 05 05 23 ou par e-mail à l'attention de [eva.pierre@dgz.be](mailto:eva.pierre@dgz.be)